

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2021

ORDRE DU JOUR :

(*) Fera l'objet d'une délibération

↳ Désignation d'un secrétaire de séance ;

↳ Validation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 avril 2021 * ↳
Convention avec la Communauté de Communes pour la mise en place d'un poste
d'animation et de gestion informatique pour l'école

* ↳ Demande de subvention de l'association Presqu'île Music pour un concert le 5 août 2021

↳ Commission affaires scolaires compte rendu conseil d'école du jeudi 24 juin 2021

* ↳ Commission travaux/voirie (compte rendu travaux mairie et programme travaux voirie)

↳ diverses informations

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués le 22 juin, se sont réunis sous la présidence de Madame Florence DURAND, Maire d'Ambialet.

Présents : 11

- Mme Florence DURAND
- M Jean-Pierre LEFLOCH
- M Jean-Marc SAUX
- Mme Patricia BEC
- Mme Sandrine CALVIERE
- M. Jean-Yves ALIBERT
- M Claude BREIL
- Mme Laurence GANTIER
- M Jean-Marie GRAVIER
- M Didier ROUQUETTE
- M. Bruno SEGURA

✓ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Yves Alibert est désigné secrétaire de séance

✓ **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2021**

Le projet de compte-rendu ayant été transmis à chaque membre du conseil a été validé à l'unanimité.

N° DELIB 28062021_01

Convention annuelle de partenariat avec la CCMAV pour la mise en place d'un poste d'animation et de gestion informatique pour l'école

La Maire informe que la maintenance du parc informatique des écoles du Réseau des Ecoles Rurales (RER) des Monts d'Alban est depuis 2010 conventionnée pour la prise en charge mutualisée d'un poste d'animation et de gestion informatique comprenant également la mission de maintenance du parc informatique de la CCMAV, entre la Communauté de Communes, les syndicats de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), la commune d'Alban et depuis 2018 aux communes du Villefrancois.

Ce partenariat a été reconduit annuellement et est valable jusqu'au 31 août 2020.

Elle présente le projet de la nouvelle convention de partenariat et propose de la reconduire pour l'année scolaire 2020-2021.

Elle précise que la participation de la collectivité d'Ambialet, déterminée en fonction du temps de travail consacré aux écoles et aux élèves concernés, s'élève à 797.27 € pour 45 heures effectives.

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat pour la gestion d'un poste d'animation et de gestion informatique pour l'année scolaire 2020-2021
- **APPROUVE** la participation financière de la commune pour un montant de 797.27 €.
- **AUTORISE** la Maire à signer la convention de partenariat.

N° DELIB 28062021_02

Demande de subvention de l'Association Presqu'île Music

La Maire fait lecture du courrier de l'Association Presqu'Île Music qui sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention afin d'organiser un concert au Prieuré le jeudi 5 août prochain.

Ce concert intègre le programme estival du Conseil Départemental qui propose de soutenir des initiatives culturelles locales dans le cadre « d'un été dans le Tarn ».

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents

- **ACCORDE** une subvention de 500 € à l'Association Presqu'Île Music pour l'organisation d'un concert au Prieuré le jeudi 5 août 2021

Commission voirie

Monsieur Bruno SEGURA présente le tableau récapitulatif du programme voirie 2021 en mentionnant que les travaux sur les aires des OM mentionnés ont déjà été effectués. Le coût de ce programme est estimé à

N° DELIB 28062021_03

Programme Voirie 2021 : approbation du programme de voirie 2021, du plan de financement et sollicitation des aides.

La Maire présente le programme d'entretien de voirie établi par la commission communale et intégrant le groupement de commande de la CCMAV 2021 dont la commune est adhérente.

Le montant global est estimé à 74 522.99 € TTC

Le plan de financement est proposé comme suit :

- Simulation FDT (FAVIL) 2021	25 931.58 € -
Simulation FCTVA 2021	11 343.51 €
- Autofinancement CCMAV	10 187.38 €
- Autofinancement Ambialet	27 060.52 €

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** le programme d'entretien de voirie 2021 pour un montant de 74 522.99€ TTC.
- **APPROUVE** le plan de financement tel qu'établit ci-dessus.
- **CHARGE** la Maire de solliciter les subventions FDT et du reversement du FCTVA - **CHARGE** la Maire de signer tous les documents nécessaires à ce programme.